

LE SUPER JEU

DU 2 AU 27 SEPTEMBRE 2025

COMMENT JOUER ?

PRODUIT
PARTENAIRE

DÈS 30€ D'ACHAT OU POUR L'ACHAT
DE 2 PRODUITS PARTENAIRES

1^{ÈRE} CHANCE

DES BONS D'ACHAT EN MAGASIN DE :

100€

ET **2€**

À GAGNER
CHAQUE
JOUR

10€

À GAGNER
CHAQUE JOUR,
VALABLES SUR



CHAQUE SEMAINE

2^{ÈME} CHANCE

DES BONS D'ACHAT EN E-CARTES CADEAUX PAR TIRAGE AU SORT ET
EXCLUSIVEMENT SUR L'APPLICATION MON E.LECLERC :

500€

EN  **espace
culturel**
E.Leclerc®

1500€

EN MAGASIN ET SUR

 **VOYAGES**
E.Leclerc®

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
MON E.LECLERC

Les produits bénéficiant d'un avantage immédiat sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Les produits bénéficiant d'une offre «2ème produit à -68% et 80%» sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. Les produits bénéficiant d'une offre «2+1 offert» sont limités à 15 produits par foyer pour cette opération. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc seront limitées à 15 produits par foyer par opération. La Carte E.Leclerc fonctionne dans tous les magasins participants et vous permet de cumuler des bons d'achats en Tickets E.Leclerc sur présentation de la Carte E.Leclerc en caisse. Les Tickets E.Leclerc sont valables dès le lendemain de leur obtention, cumulables sur la Carte E.Leclerc, et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Si une carte E.Leclerc n'est pas utilisée durant 14 mois, les Tickets E.Leclerc seront automatiquement supprimés de la carte. Le montant de vos achats doit être supérieur ou égal à celui de vos Tickets E.Leclerc. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de rendu de monnaie. Pour tout renseignement complémentaire sur les Tickets E.Leclerc, adressez-vous en magasin. Les avantages consommateurs immédiats en caisse et en tickets E.Leclerc attribués par le fournisseur sont délivrés pour son compte aux consommateurs par les centres E.Leclerc. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente.